

La communion sur la langue : juste un petit caprice ?

Publié le 21 avril 2021
10 minutes

Reçu le samedi 17 avril sur Radio-Notre-Dame pour son entretien hebdomadaire, Mgr Aupetit, archevêque de Paris, a déclaré que recevoir la communion sur la langue ou dans la main n'avait aucune importance. L'usage traditionnel adopté par l'Église n'a-t-il donc aucun sens ? Les fidèles qui y sont attachés ne seraient-ils que de petits capricieux ?

Propos de Mgr Aupetit sur Radio Notre-Dame le 17 avril 2021

Pourquoi la communion sur la langue ?

Au cours de son histoire jusqu'à la réforme liturgique de Paul VI, l'Église a pris la décision de trancher pour une certaine façon de distribuer la communion, la sainte Eucharistie n'étant touchée que par les mains des ministres consacrés et reçue par les fidèles dans la bouche. Les raisons de ce choix sont objectives, fondées et toujours valables.

Assurer le respect du Saint-Sacrement

La première motivation que l'on peut attribuer à l'établissement de cette forme de distribution de la communion est d'ordre pratique, à savoir assurer le respect du Saint-Sacrement.

Les textes des Pères, des conciles et des écrivains ecclésiastiques, à l'époque où la communion pouvait encore être donnée dans la main, insistent très fortement sur la nécessité de veiller à la moindre parcelle (comme des pépites d'or, selon une image commune), d'éviter tous les sacrilèges involontaires (par une dévotion mal éclairée) et plus encore les sacrilèges volontaires.

Veiller à la moindre parcelle

Si, comme l'enseigne la foi de l'Église, et en reprenant les mots de saint Thomas d'Aquin dans le *Lauda Sion*, « le Christ est tout entier sous chaque fragment comme sous l'hostie entière », il est nécessaire de veiller avec soin, autant que le peuvent les forces humaines, à ce qu'aucune parcelle, aucun fragment ne se perde, ne tombe à terre, ne soit foulé aux pieds.

Or, la remise de l'hostie dans la main de chaque fidèle, avec toutes les manipulations afférentes, multiplie à l'évidence les risques de perte involontaire de fragments d'hostie. D'autant que le fidèle n'est pas forcément adroit, n'a pas obligatoirement les mains propres, n'est pas toujours suffisamment formé pour manier avec respect et attention le Saint-Sacrement.

Pour réduire le plus possible ces risques dans la pratique, l'Église a fini par opter pour un rite qui élimine la source même des difficultés, en supprimant la manipulation des saintes espèces par le fidèle. Désormais, la sainte Eucharistie passe directement de la main du ministre sacré à la bouche du com-

muniant. Le respect de la moindre parcelle est mise sous la responsabilité immédiate du ministre sacré, lequel est formé et mandaté pour cela.

Évidemment, la mise en place progressive, en Orient, de la pratique de la communion par intinction (l'hostie étant trempée dans le précieux Sang) rendait rigoureusement obligatoire cette évolution, le risque de perte d'un fragment par écoulement étant devenu extrêmement important.

Éviter toute profanation

Le deuxième danger que pointent les textes antiques est le sacrilège, soit involontaire par l'effet d'une dévotion mal inspirée, soit volontaire.

Il existe, en effet, un risque non imaginaire que le communiant emporte les saintes espèces pour en faire un usage incontrôlé, depuis la vénération personnelle dans sa maison, l'utilisation comme amulette, jusqu'à la profanation sacrilège et satanique. Les textes de l'époque abondent en mises en garde insistantes sur ce point, preuve que, malheureusement, de telles pratiques étaient nombreuses. Surtout après la fin des persécutions, lorsque les chrétiens, dont certains n'étaient qu'imparfaitement convertis des rites païens, furent devenus extrêmement nombreux.

Ce risque de sacrilège est aujourd'hui toujours d'actualité, et même plus que jamais, dans la société multiculturelle où nous vivons. La déclaration récente du père José Marie de Antonio, responsable de la pastorale des migrants des Hautes-Pyrénées, en est la preuve tangible : « [Des Tamouls non baptisés] communient [à Lourdes]. J'ai vu un jour un homme mettre l'hostie dans sa poche. Il m'a dit : « Je suis hindouiste, mais je la prends pour l'amener à Paris à ma mère qui est très malade, car c'est une nourriture divine » ».

Pour éviter ces risques objectifs, les autorités ecclésiastiques de l'époque ont multiplié les demandes de précaution. Par exemple, les conciles rappellent l'obligation que le fidèle consomme immédiatement l'hostie, devant le prêtre, lequel doit contrôler effectivement cette consommation.

Mais même cela n'a pas suffi pour réduire à un niveau tolérable les risques de profanation. Et, suivant la pente normale des choses, l'Église a rendu obligatoire une procédure qui, *dans la pratique*, réduit au minimum les possibilités d'une utilisation de l'Eucharistie non respectueuse de sa réalité sainte. En déposant directement l'hostie dans la bouche du communiant, il devient, sinon impossible, du moins réellement difficile pour ce dernier de la récupérer et de l'utiliser d'une autre façon que pour la communion elle-même.

Dans le registre du « symbolique »

Le premier motif du choix du rite de communion est donc pratique. Ce motif possède une certaine importance, bien sûr, mais il n'est ni le seul, ni peut-être le plus essentiel. Si nous nous arrêtons exclusivement à des considérations pratiques concernant la communion, des solutions « innovantes », issues des techniques commerciales modernes (pour la distribution) et des procédures sécuritaires (pour empêcher les profanations), pourraient facilement être trouvées.

Toutefois le rite de distribution de la communion, au-delà de son aspect pratique (qui existe, évidemment : il faut bien que, dans la pratique, les communicants reçoivent la sainte Eucharistie), possède un autre aspect beaucoup plus important : il s'agit d'exprimer par certains gestes, attitudes ou paroles la réalité de la sainte Eucharistie, de manifester (et de former, à certains égards) les sentiments intérieurs de ceux qui s'approchent de la communion.

Nous sommes ici, comme pour toute la liturgie, dans l'univers du « symbolique » plus que dans celui de l'action purement pratique. Le registre symbolique exprime, par des positions du corps ou des expressions verbales, les sentiments intérieurs de l'âme, sans qu'il existe forcément, de façon parallèle, une utilité pratique immédiate à ce geste. Lorsque l'ancien combattant dépose une gerbe de fleurs au monument aux morts le 11 novembre, lorsque le maire lit les noms de ceux qui sont « morts au champ d'honneur », cela n'a aucune utilité pratique pour ces défunts. Il s'agit en réalité d'exprimer symboliquement l'hommage des vivants à ceux qui sont tombés pour la patrie.

C'est principalement à la lumière du symbolisme qu'il convient d'examiner le rite adopté par l'Église, lorsqu'elle donne la communion dans la bouche et non plus dans la main. Tel est le vrai critère liturgique. Et il faut juger ce rite en fonction des éléments les plus fondamentaux de la foi chrétienne, non en fonction de considérations étrangères, profanes, qui peuvent sans doute avoir leur intérêt en d'autres domaines, mais qui n'ont pas lieu de se manifester ici.

Exprimer la présence réelle et la révérence due au sacrement

Dans le rite de communion, le premier point à exprimer symboliquement est la présence réelle du Christ sous les voiles de l'hostie, et en conséquence la révérence due à ce sacrement très saint.

Cette présence du plus sacré des mystères dans l'hostie, la présence de Dieu même, de Notre Seigneur Jésus-Christ en personne, est particulièrement bien exprimée symboliquement lorsque seuls les ministres sacrés, qui ont été consacrés tout spécialement par le rite de l'ordination, touchent de leurs mains les saintes espèces. Il y a là un rite symbolique remarquablement efficace pour exprimer la différence entre le pain ordinaire (que tout le monde a l'habitude de toucher dans la vie de chaque jour) et le pain eucharistié, le pain sacré, que les ministres consacrés touchent seuls. Tout le monde comprend spontanément le sens de ce rite, y compris l'enfant qui ne sait pas encore lire.

C'est là, sans aucun doute, le motif principal de la décision prise par l'Église en faveur de cette pratique il y a plus d'un millénaire : exprimer de façon plus vive et plus évidente la foi de l'Église dans la présence réelle du Christ.

Les Pères de l'Église, qui voyaient autour d'eux le rite antique de la distribution dans la main, insistent énormément dans leurs textes sur le respect, la foi, la dévotion, la vénération, l'adoration qui sont dus à ce Corps précieux du Christ. Ces recommandations reviennent comme un leitmotiv, ce qui tend à montrer que le rite antique n'avait sans doute pas toute l'efficacité symbolique requise pour exprimer par lui-même ce dogme central de la foi. Et, finalement, l'Église a opté pour un rite qui signifie plus clairement ce point, en réservant aux seules mains consacrées des ministres sacrés, de manière symbolique, la manipulation des saintes espèces.

Manifester la « réception » du sacrement

Le deuxième point à exprimer symboliquement est le caractère « reçu » et non « dû » du sacrement. Sans aucun doute, ce caractère « reçu » n'est pas totalement absent du rite de la communion dans la main, dans la mesure où le communiant ne se sert pas lui-même, mais reçoit du ministre sacré l'hostie, qu'il porte ensuite à sa bouche.

Mais, évidemment, ce caractère « reçu » est exprimé symboliquement de façon beaucoup plus forte lorsque le sacrement est donné aux fidèles « comme à des enfants nouveau-nés », pour reprendre l'expression de la première épître de saint Pierre (1 P 2, 2) qui constitue l'introït du dimanche de Quasimodo où la liturgie, précisément, parle aux nouveaux baptisés de la communion.

Le choix de l'Église indivise

Telles sont quelques-unes des principales raisons qui ont poussé l'Église à choisir définitivement, il y a plus d'un millénaire, la pratique de la communion donnée directement dans la bouche du baptisé par le ministre sacré.

Et lorsque nous disons l'Église, il faut la comprendre en toutes ses composantes. Malgré la variété des rites usités dans les diverses Églises d'origine apostolique actuellement existantes, on constate qu'aujourd'hui, lors de la communion durant la célébration liturgique, aucun fidèle laïc ne touche jamais de ses mains la sainte Eucharistie, mais qu'il la consomme toujours directement des mains du

ministre sacré. Il y a là un fait massif et indiscutable, qui doit nous faire réfléchir.

D'autant qu'une bonne partie de ces Églises d'origine apostolique ont conservé, à la différence de l'Église latine, la communion sous les deux espèces, ou encore utilisent le pain fermenté. C'est donc que ces Églises, sans aucune exception, ont discerné unanimement dans le fait de donner la sainte Eucharistie au communiant directement « dans la bouche » (selon diverses formes) une manière plus opportune et plus convenable de faire, tant pratiquement que symboliquement.

Source : [Lettre à nos frères prêtres n°43](#) /Radio Notre-Dame du 17 avril 2021

Notes de bas de page

1. *Libération* du 15 août 2009, p. 13[↩]
2. Les Églises orientales[↩]